

Chers amis,

J'espère que vous allez bien et qu'au moment où vous lisez ces lignes, le 3^{ème} confinement centré sur les vacances de printemps est de l'histoire ancienne (à l'heure où j'écris, il vient juste de débuter). L'être humain s'habitue à tout : la peur du virus a disparu, et ses quelques centaines de décès quotidiens en France passent comme les prévisions météo !

Pour l'attribution des diplômes, c'est presque du « copier-coller » de 2020 : suppression des épreuves terminales de spécialité prévues au mois de mars, alors que bon nombre d'entre nous ont cravaché pour boucler ce programme très ambitieux pour le temps imparti ! Comme l'an passé, ce sont les notes du contrôle continu dans ces disciplines qui serviront pour l'attribution du diplôme. Mais l'an passé, les dés étaient jetés au moment de l'annonce, puisque seules les notes déjà attribuées aux deux premiers trimestres étaient comptabilisées. Cette année, les pressions exercées sur les enseignants viennent de toutes parts (élèves, parents, collègues, direction) pour que les notes soient « bonnes ». C'est désormais la « course à la bonne note » au détriment des exigences disciplinaires.

J'ai personnellement subi de telles pressions pour le bac général, ce qui m'a incité à sonder mes collègues de physique-chimie de l'Education Nationale dans mon académie, pour faire des statistiques à partir des notes attribuées aux deux premiers trimestres de l'année scolaire. Les retours sont assez unanimes : notre discipline est celle où l'on trouve souvent les moyennes les plus basses, car elle a la réputation d'être exigeante.

Et si cette année nous appliquons une notation consensuelle entre exigence disciplinaire et taux de réussite à l'examen, pourrions-nous réafficher des moyennes d'avant crise, une fois celle-ci passée ? Exigence disciplinaire et bienveillance lors de l'évaluation sont-elles réellement conciliables ? Quel intérêt y a-t-il d'afficher des programmes scolaires si ambitieux si les résultats affichés aux examens ne donnent plus d'indication objective de la maîtrise du programme par les élèves ?

J'aurais souhaité en discuter avec vous au prochain congrès de l'APEPA ! Mais comme bon nombre d'événements estivaux, celui-ci est annulé au vu des incertitudes dans l'organisation de celui-ci. Il sera reprogrammé pour 2022 à Bourges en principe.

D'ici-là, je vous souhaite de croiser le vaccin plutôt que le virus et de passer un bel été !

Lionel Christmann